que nous sommes autorisés. Vous allez voir. Notre dessinateur se met à l'œuvre. Qu'un exposant lui arrête le bras, il le peut, armé de l'art. Il du règlement; il peut prétendre, d'ailleurs, qu'on vient lui prendre sa marque de fabrique, quoique ce prétexte soit ridicule par rapport à un produit en montre et en vente. Mais que les employés de la manufacture impériale des Gobelins empêchent le dessinateur de prendre un croquis sous le même prétexte, — cela dépasse tout : c'est la manie de l'empêchement poussée au delà des frontières de la vraisemblance. Et n'allez pas croire que cette manie monstrueuse n'a pas gagné les sections étrangères de l'Exposition : le régime de l'autorisation préalable règne sur toute la ligne : c'est une vraie contagion.

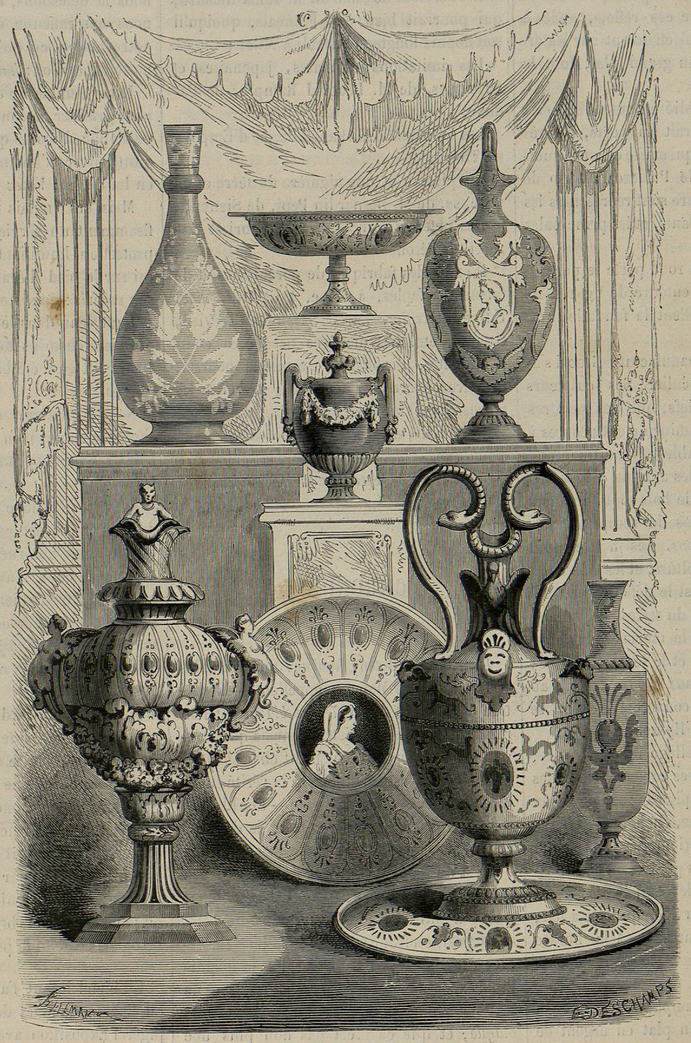

LES FAÏENCES ITALIENNES DE GINORI. — Dessin de M. Fellmann.

Je voulais qu'on me dessinât les coucous de la Forêt-Noire, à l'heure où les paladins captifs ouvrent leur prison de bois et viennent sonner leur fanfare devant la porte du coucou. Que voulez-vous ? c'était ma fantaisie. Elle était absurde, et on me l'a péremptoirement démontré. Il a été impossible à M. Fellmann de prendre le croquis que je lui avais demandé; et son dessin a dû paraître sans mes paladins. Jamais, non! jamais, je ne tiendrai les *autorités* de la Forêt-Noire quittes des paladins dont elles m'ont privé.

Et tout cela se pratique sous l'invocation du Règlement : C'est *roide*, comme on dit dans un certain monde, mais je vous assure que ce n'est pas le cas de crier avec les Anglais : *Hunbug !*

Ma conclusion est celle-ci : Un privilége qui ne profite à personne, nuit à tout le monde. J'ai dit.

FR. DUCUING.

Administration, rue de Richelieu, 106. — DENTU, éditeur, galerie du Palais-Royal.

ON S'ABONNE PAR L'ENVOI D'UN MANDAT DE POSTE A L'ORDRE DE M. L. GUEYMARD, ADMINISTRATEUR.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE 1867

ILLUSTRÉE

PUBLICATION INTERNATIONALE AUTORISÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE

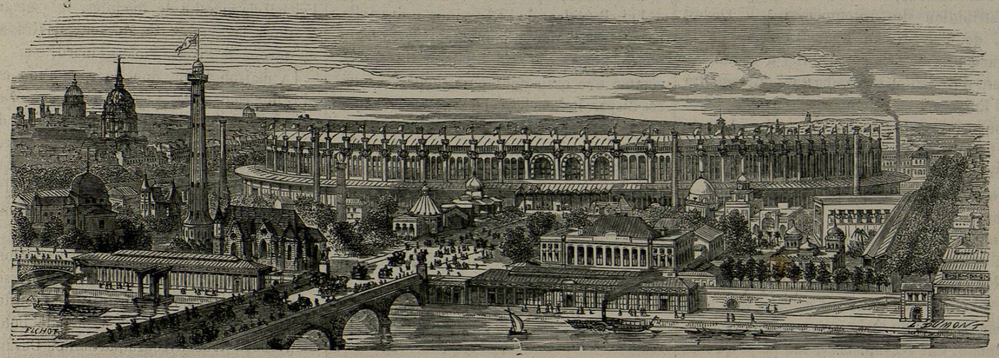

ÉDITEURS :
E. DENTU,
Concessionnaire du *Catalogue officiel*, éditeur de la Commission impériale.
M. PIERRE PETIT,
Concessionnaire de la photographie du Champ de Mars, photographe de la Commission impériale.

60 Livraisons de 16 pages in-4°.
PRIX DE L'ABONNEMENT
Aux 60 livraisons pour toute la France. . . . . **30** fr. » c.
La livraison . . . . . » **50**
Par la poste . . . . . » **60**
Pour l'étranger, les droits de poste en sus.
Bureaux d'abonnements : rue de Richelieu, 106.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. F. DUCUING,
Membre du Jury international.
COMITÉ DE RÉDACTION :
MM. Armand DUMARESQ, Ernest DRÉOLLE, MORENO-HENRIQUEZ, Léon PLÉE, Aug. VITU, membres du Jury international.

SOMMAIRE DE LA 41e LIVRAISON.

Du 23 septembre 1867.

I. *Le Prince Impérial à la Fête des Récompenses* (1 grav.), par M. Fr. Ducuing. — II. *La Rue de Provence* (1 grav.), par M. Achille Arnaud. — III. *Les Phares d'Angleterre et d'Écosse* (1 grav.), par M. Ch. Boissay. — IV. *Le Quart allemand* (1 grav.), par M. Fr. Ducuing. — V. *La Maison portative de la Louisiane* (1 grav.), par M. Raoul Ferrère. — VI. *Les Indes françaises* (1 grav.), par M. Prosper Poitevin. — VII. *Le Hanap de Clermont-Ferrand* (1 grav.), par M. Paul Bellet. — VIII. *Les Vases en cristal de l'Autriche* (1 grav.), par M. Victor Cosse. — IX. *L'Ostensoir de Vasco de Gama* (1 grav.), par M. Octave Lacroix. — X. *Chronique*, par M. Fr. Ducuing. — 9 gravures.

LE PRINCE IMPÉRIAL, PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE, présentant à l'Empereur la grande médaille de la classe 94. — Dessin de M. Morin.